



Association Pour l'Ouverture des Gares Entre Reims et Rethel (A.P.O.G.E.R.R.)

Assemblée Générale
Le Châtelet sur Retourne
1^{er} Juin 2018

L'assistance est composée d'environ 40 personnes. On remarque en particulier la présence de :

- Pascale **GAILLOT**, Conseillère régionale Région Grand – Est
- Jean – Michel **MAVEL**, Maire du Chatelet sur Retourne
- Marc **LAMENIE**, Sénateur des Ardennes
- Renaud **AVERLY**, Président de la Communauté de communes du Pays Rethémois (C.C.P.R.)
- Florent **MATRAS**, Responsable de lignes TER pour le département des Ardennes (SNCF)
- Georges **D'ACHON**, représentant de la FNAUT

Le Président avait enregistré les excuses des personnes dont les noms suivent :

- Bérangère **POLETTI**, Députée des Ardennes
- Yves **DETRAI GNE**, Maire de Witry lès Reims, Sénateur de la Marne
- Arnaud **ROBINET**, Député - Maire de Reims

- Benoit **HURE**, Président du Conseil Général des Ardennes,
- Jean **ROTTNER**, Président de la Région Grand Est,
- Patrick **TASSIN**, Président du CESER
- Jean-Luc **WARSMANN**, Député des Ardennes et Vice – Président du Conseil régional
- Jean – Luc **PERRIN**, Président de l'APUTCRE

Le Président **MARTIN** accueille l'assemblée et souhaite la bienvenue aux participants à cette 20 ème Assemblée Générale de l'A.P.O.G.E.R.R.

1 - RAPPORT MORAL

Le Président **MARTIN** remercie chaleureusement Solange **BONHOMME** pour son investissement au bénéfice de l'association pendant 18 années.

Le Président **MARTIN** aborde les points suivants :

- Composition du Conseil d'Administration, appel comme chaque année aux volontaires souhaitant rejoindre le C.A. de l'Association
- 61 adhérents au 31.12.2017
- Soutien toujours marqué de la part des élus de la Vallée de la Suippe, de communes ardennaises et de la ville de Witry les Reims
- Succès considérable de la halte de Bazancourt
- Soutien financier de l'APOGERR à l'association « Retourne courir »

2 - RAPPORT FINANCIER

Solde de 7680,00 euros en banque au 31/12/2017. Compte tenu de l'avance de trésorerie dont l'Association dispose, décision avait été prise en Bureau de ne pas solliciter de subventions en 2017.

Le Rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Président **MARTIN** remercie chaleureusement les collectivités qui soutiennent financièrement l'A.P.O.G.E.R.R. La commune d'AVANCON vient d'adhérer à l'association.

3 - RENOUVELLEMENT DES MANDATS

Le renouvellement des mandats des administrateurs concerne cette année Jean – Claude **FEGE**, Williams **MARTIN** et Bernard **TAILLIART**. Ces trois administrateurs se déclarent candidats pour un nouveau mandat.

Le nouveau conseil d'administration se compose donc des membres suivants :

- Williams **MARTIN** - **Président**
- Bernard **TAILLIART** - **Vice-président**
- **Patricia MARTIN** - **Trésorière**
- Claude **BEGOUX** - **Secrétaire**

- Jean - Claude **FEGE**
- Alain **GOUVERNEUR**
- Jean Michel **MAVEL**

4 – ACTIONS REALISEES EN 2017

✓ 1^{ère} réunion du groupe de travail (GTT) à Reims le 22.09.2017

Deux axes de travail :

- ligne Reims – Charleville (le cadencement sera mis en œuvre en 2018 ; + 4 trains dans le sens Reims – Charleville, + 3 trains dans le sens Charleville – Reims)
- halte TER au Chatelet sur Retourne (étude réalisée à l'automne 2017, maîtrise d'ouvrage : Région Grand – Est, 3 cabinets spécialisés recrutés et 4 axes de travail)

Questions posées lors de l'enquête : périmètre de rabattement, positionnement de la halte, impact sur l'organisation globale, absence de transport collectif organisé actuellement, halte intégrée dans le PLUI (Plan local d'urbanisme intercommunal) et dans le PADD (Plan d'aménagement et de développement durable)

✓ Réunion du COREST à Revin le 04.10.2017

Baisse générale de la fréquentation TER sauf sur le trajet Reims – Bazancourt (+ 2%)
 Nombre de voyages en 2017 : Bazancourt – Reims 173 299 / Reims – Rethel 172 208 / Charleville – Reims 157 393 / Charleville – Sedan 149 655

✓ 2^{ème} réunion du GTT à Rethel le 03.04.2018

Rapport d'étape, analyse du dossier Le Chatelet /R : l'étude est inscrite dans le projet de refonte horaire de la ligne. Les contraintes d'exploitation sont à prendre en compte : implanter la halte hors de la zone de danger maximum et au plus près du centre village.

Estimation de l'investissement : élargissement du pont – rail et création de quais accessibles aux PMR = 5,3 M€ (+/- 30%), hors parking et voiries.

Fréquentation et périmètre d'attraction : données de structure (fréquentation actuelle des autres haltes de la ligne) et prise en considération du rabattement scolaire vers Rethel.

Estimation de la fréquentation avec une desserte de 2 trains par heure : environ 40 000 passagers par an, soit 125 par jour. Fréquentation équivalente à celle de la gare d'Amagne – Lucquy. Point d'arrêt le moins fréquenté de l'axe Reims - Charleville

Estimation de la fréquentation avec une desserte d'un train par heure : 94 passagers par jour.

Impacts : temps de parcours Reims – Charleville +8', perte des correspondances à Charleville avec Givet et Sedan, modification importante des roulements sur l'axe Reims – Charleville – Sedan (besoin de 2 rames supplémentaires), baisse de fréquentation sur l'axe (- 285 passagers par jour dans les 2 sens). Georges d'ACHON estime que les avantages offerts par le train sont tels que cette « perte » supposée ne représente pas un véritable risque.

SYNTHESE : faisabilité à ce stade d'une halte ferroviaire démontrée, estimation à 5,3 M€, impact important sur l'exploitation et l'organisation de la desserte sur l'axe Reims – Charleville.

5 - PLACE AU DEBAT

Renaud **AVERLY** précise que l'enquête organisée par la CCPR a généré 270 retours (65 % des personnes ayant répondu sont en activité)

Jean – Michel **MAVEL** indique que la Commune du Chatelet a décidé de préempter deux terrains dans la perspective de l'aménagement d'un futur parc de stationnement.

Pascale **GAILLOT** estime que la première étude organisée il y a quelques années par la Région Champagne – Ardenne était incomplète. Elle souligne l'intérêt de l'enquête sur la mobilité dans le sud ardennais lancée par la CCPR. Elle indique que le Président de la RGE s'est arrêté au Chatelet il y a quelques semaines et qu'il s'agit à son avis d'un projet à échéance 5 / 8 ans.

Georges d'**ACHON** indique que, même sur des trajets courts, on utilise le TER. Il en veut pour preuve le cabotage assez important sur Bazancourt – Rethel par exemple.

Marc **LAMENIE** souhaite rester fidèle à ses collègues élus, salue les bonnes volontés à l'APOGERR et se pose en défenseur de la présence humaine dans les gares et les trains.

La séance est levée à 22h25.